

Dossier

Les rémunérations en catégorie C au 1^{er} janvier 2022

Déroulement des bulletins de vote pour le congrès de la F.S.U. 30 novembre 2021, Les Lilas

COVID-19

Restons vigilant-e-s



27 janvier 2022

Toutes et tous mobilisé-es pour exiger une revalorisation de nos rémunérations et de nos carrières

Adjoint-e gestionnaire d'EPL

L'article 41 du projet de loi 3DS doit être abandonné !

Des syndicalistes engagé-e-s au quotidien



Faire feu de toutes nos revendications dans les mobilisations !

Les raisons sont nombreuses en ce mois de janvier de passer du ras-le-bol, produit par la gestion erratique du gouvernement de la crise sanitaire, à la revendication d'être respecté-es pour l'exercice de nos métiers comme à celle d'être vraiment reconnus pour leur travail.

Le 13 janvier, les personnels de l'éducation ont choisi la grève et les manifestations comme mode de défense de leur dignité professionnelle face à un ministre qui s'entête à mener une politique des coups de com' pour masquer ses errements.

Et le 14 janvier, en même temps, dans beaucoup d'académies, dans de très nombreux EPLE, s'est exprimé dans le cadre de la journée « administration morte », le rejet massif de l'article 41 du projet de loi 3DS dont l'objet est de mettre les adjoint-es-gestionnaires en situation de subir l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales. Tant que la loi n'est pas adoptée (la commission mixte paritaire débute le 27 janvier au parlement), **la mobilisation pour défendre son métier doit se poursuivre.**

Dans de nombreuses universités, l'organisation en présentiel des examens n'a pas non plus été sans difficulté. Et les personnels subissent dans ce contexte des charges alourdies de travail en plus des réformes d'affaiblissement du service public menées par ce gouvernement.

Et ce dernier poursuit sa méprisante politique « non-salariale », refusant toute mesure générale de reconnaissance des personnels ! C'est le seul sens de son acharnement à conserver gelée la valeur du point d'indice et à refuser toute revalorisation des carrières. **Résultat, les catégories C et B sont au même niveau, celui du SMIC !**

Oui, les raisons sont nombreuses de passer du ras-le-bol, de l'indignation, de la colère parfois à la revendication et à la mobilisation ! La journée de grève et de manifestations interprofessionnelles unitaires du 27 janvier le permet !

Alors, pour nos métiers, nos conditions de travail, nos missions, nos carrières et nos salaires, toutes et tous ensemble, mobilisons-nous le 27 janvier !

Bonne année 2022 à toutes et tous !

Convergences, bulletin mensuel du SNASUB-FSU

Syndicat National de l'Administration
Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

104 rue Romain Rolland
93 260 Les Lilas
01 41 63 27 51/52

Directeur de publication
Bruno Lévéder

Rédacteur en chef
Pierre Boyer

**Mise en page
et iconographie**
Thomas Mikkelsen

Publicité
Com'D'Habitude Publicité
05 55 24 14 03

clotilde.poitevin@comdhabitude.fr

Impression
Imprimerie Grenier

94250 Gentilly

ISSN : 1249 - 1926

CPPAP : 0725 S 07498

Prix du numéro : 2,50 €

Sommaire

Page 3	Édito
Page 4	Bibliothèque Sainte-Geneviève : bilan mitigé Calendrier des salaires et pensions 2022
Page 5	Courrier du SNASUB-FSU au ministre Blanquer
Page 7	Déclaration de la FSU au CTMENJS du 15 décembre 2021
Page 8	Les emplois administratifs et techniques prévus au budget pour la rentrée 2022
Page 12	Dossier: Les rémunérations en catégorie C au 1 ^{er} janvier 2022
Page 18	Secteur EPLE L'article 41 du projet de loi 3DS : pour le SNASUB-FSU, c'est toujours non !
Page 19	Secteur Bibliothèques Vous envisagez de demander votre mutation... vous êtes promouvable...
Page 20	Fiche pratique Grossesse et maternité : droits des agentes de l'État
Page 21	Lu pour vous
Page 23	Bulletin d'adhésion